

Communiqué de presse

Négociation sectorielle

Le manque flagrant d'encadrement de l'enseignement à distance nuit à tout le monde

Montréal, le 8 novembre 2022. – L'Alliance des syndicats de professeures et professeurs de cégep (ASPPC) réagit à la publication du rapport de l'Institut de recherche en économie contemporaine (IREC) intitulé « Formation à distance au collégial : états des lieux et enjeux socioéconomiques ». Rendu public aujourd'hui, ce rapport vient souligner ce que nous, les professeures et professeurs de cégep, dénonçons depuis plusieurs années, à savoir la nécessité de baliser le développement de l'enseignement à distance (EAD) au niveau national, l'absence de financement et le manque de reconnaissance de l'alourdissement de la tâche provoqué par ce mode d'enseignement.

Il va sans dire que la crise sanitaire causée par la pandémie de COVID-19 a eu un impact palpable sur le réseau collégial. Durant les derniers mois, la propagation de l'enseignement à distance est souvent venue concurrencer la formation en présence. Cette tendance a aussi eu pour effet d'induire trop souvent une compétition malsaine entre les cégeps – laquelle risque d'être particulièrement nocive aux petits cégeps – et de menacer ainsi la pérennité du réseau collégial.

De manière générale, nous déplorons en effet qu'il n'existe pas de balises nationales pour circonscrire le développement de l'EAD, tant au secteur régulier qu'à la formation continue, pourtant seules à même de maintenir une perspective réseau cohérente et de placer la réussite étudiante à l'avant-plan des préoccupations. De plus, les impacts à la fois sur les relations entre les collègues et sur les différents secteurs ne sont que rarement pris en compte. Par ailleurs, outre l'absence d'encadrement approprié de l'EAD dans la convention collective, celle-ci ne prévoit rien pour compenser la surcharge de travail résultant de celui-ci, ce qui a entre autres pour conséquence que les cégeps qui la rémunèrent le font à même les ressources enseignantes existantes. Cette situation s'avère tout simplement intenable pour les professeures et professeurs, déjà aux prises avec un manque important de ressources.

« Il faut prendre en considération les enjeux d'autonomie professionnelle individuelle et collective, de préservation de la liberté académique ainsi que de protection de la propriété intellectuelle des contenus pédagogiques. La réflexion sur le recours à l'enseignement à distance ne doit en outre pas faire l'économie des effets générés sur

l'organisation du travail, les conditions de réalisation de la profession enseignante et la nature de la relation pédagogique qui favorisent la réussite éducative », de conclure Yves de Repentigny et Youri Blanchet, respectivement vice-président du regroupement cégep à la FNEEQ-CSN et président de la FEC-CSQ.

Lien vers le rapport de l'IREC : [L'offre de formation à distance au collégial : état des lieux et enjeux socioéconomiques](#)

À propos

L'Alliance des syndicats de professeures et professeurs de cégep (ASPPC) regroupe l'ensemble des 61 syndicats du personnel enseignant du réseau collégial. Représentant plus de 20 000 personnes dans l'ensemble du Québec, l'ASPPC réunit les forces de la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN) et de la Fédération de l'enseignement collégial (FEC-CSQ) en vue du renouvellement des conventions collectives, qui arrivent à échéance en mars 2023. Cette alliance sectorielle s'ajoute au regroupement intersectoriel en front commun des centrales syndicales.

Renseignements

Idriss Amraoui, conseiller FNEEQ-CSN, idriss.amraoui@csn.qc.ca , 438.871.2263
Pierre Avignon, conseiller FEC-CSQ, avignon.pierre@lacsq.org , 514.258.1590